



PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction départementale  
des Territoires  
Service aménagement durable,  
urbain, risques  
Unité prévention  
des risques

### Plan de Prévention des Risques Naturels Inondations

Novembre 2011

Commune de LUNEVILLE

#### Zonage du PPRI

Plan annexé à l'arrêté préfectoral du  
18 NOV. 2011  
approuvant le PPR

le Préfet

le Préfet,  
et son  
Secrétaire  
Général  
François MALHANCHE

Echelle : 1 / 5 000

Fond  
BD Parcelaire/IGN - 2007

#### LEGENDE

- Zone R de préservation
- Zone B de protection
- Zone V de prévention

#### Cote de référence

- HT 222.58 Profils en travers - Cote
- 224.12 Casiers - Cote

#### Conditions d'utilisation

- \* Cette carte fait partie d'un P.P.R. (loi n° 95-101 du 02/02/1995).
- \* Elle prend en compte les risques connus au 01/02/2010.
- \* Le fond cadastral sur lequel elle est dessinée fait l'objet d'un droit réservé.
- Toute utilisation en dehors de ces conditions ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

